

NOLAY

bulletin municipal

octobre 2008 - numéro 1
www.nolay.fr



SOMMAIRE

Le mot du maire

SPÉCIAL ECOLES P 3

ECOLE ÉLÉMENTAIRE	P 3
ECOLE MATERNELLE	P 3-4
COLLÈGE	P 4

SPÉCIAL ASSOCIATIONS P 5

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES	P 5
NOLAY - RANDONNÉES PÉDESTRES	P 5
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	P 5
TENNIS CLUB	P 6
ANCIENS COMBATTANTS	P 6
ECOLE D'ARTS MARTIAUX	P 6
L'A.D.M.R.	P 7
US NOLAY	P 7
PÉTANQUE	P 7
TIR À L'ARC	P 7
COMITÉ DES FÊTES	P 8
CLUB DE COUTURE	P 8
TENNIS DE TABLE	P 8
B.I.S.C.B	P 9
DON DU SANG	P 9
LES AMIS DE LA COZANNE	P 9
CLUB INFORMATIQUE	P 9
SECOURS CATHOLIQUE	P 9
AMIS DU VIEUX NOLAY	P 10
COMITÉ D'ANIMATION CULTURELLE	P 10
ÉLAN NOLAY (TÉLÉTHON 2008)	P 10

COMBIEN ÇA COÛTE	P 11
LA FORÊT COMMUNALE DE NOLAY	P 12, 13

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEAUNE-CHAGNY-NOLAY P 14

TRANSPORT SCOLAIRE	P 14
ENFANCE ET FAMILLE	P 14
EQUIPEMENTS SPORTIFS	P 14

LES BONS GESTES P 15

ÉTAT CIVIL P 16



LE MOT DU MAIRE

Après un été très arrosé, la rentrée s'est plutôt bien passée pour tout le monde et chacun d'entre nous a repris ses activités diverses en oubliant les caprices de la météo. Les touristes sont venus nombreux visiter notre ville mais il est vrai que leur séjour a été de courte durée.

La nouvelle équipe municipale travaille activement depuis le mois de mars dernier. Sans relâche, elle traite les nombreux sujets et dossiers qui alimentent notre quotidien

Ce nouveau bulletin « relooké » vous sera distribué deux fois par an. Vous y trouverez, comme d'habitude, toutes les informations sur notre commune, les actions, les projets et tous les renseignements divers que vous devez connaître.

Ce n°1 est axé particulièrement sur la vie associative et scolaire. Plus de 1200 dirigeants et adhérents, de Nolay et des communes extérieures, évoluent dans une des 43 associations que compte notre cité.

Deux nouvelles rubriques viendront systématiquement s'ajouter dans nos bulletins

- Une rubrique **“com d'aglo”**. Les 4 délégués, Pierre Barbiery, Martine Taupenot, Claudette Laubepin et moi-même, s'efforceront de vous tenir au courant des évolutions de cette nouvelle structure chargée de mutualiser des actions sur tout un territoire

- Une rubrique **“combien ça coûte”**. En bon français, nous avons tous envie d'avoir les meilleures rues, les plus beaux trottoirs, les plus belles fleurs ou les équipements collectifs les mieux équipés. Oui mais ! combien ça coûte

En cas de nécessité, vous serez également avisés par un “flash info municipal” si une information précise et importante demande une communication rapide. J'espère que le 1^{er} numéro du flash info relatara l'avancement du dossier de la place Cattin et des maisons des époux Thibert et Courtois.

Bon courage à tous et bonne fin d'année

Jean-Pascal MONIN

S P E C I A L E C O L E S

PLACE CATTIN

ECOLE ELEMENTAIRE

124 élèves sont accueillis à l'école élémentaire. Les effectifs ont augmenté de 10 élèves par rapport à la Rentrée 2007.

5 enseignants ont donc la charge de 5 classes dont les effectifs sont chargés. Nous pouvons espérer une ouverture de classe en 2009 puisqu'il est prévu une hausse de 8 enfants en septembre prochain. Les élèves sont répartis de la façon suivante :

CP 25 CP/CE1 25 CE2 26 CM1 29 CM2 19

Cette rentrée a été placée sous le signe du changement du rythme de la semaine de classe :

- semaine de 24 heures pour les élèves : plus de classe le samedi matin.

- mise en place d'un dispositif pédagogique d'aide personnalisée pour les enfants qui en ont besoin, après l'accord des parents.

Les écoles élémentaire et maternelle, après avoir étudié différentes possibilités (*contraintes de transport scolaire, de décision au niveau départemental*) ont

finalement arrêté le moment d'aide de 13 h 10 à 13 h 50 les lundis et jeudis.

Les enseignants sont bien sûr tenus d'assurer le même temps de travail sur l'année : les heures du samedi sont réparties en conseils de maîtres, de cycle, en formations et animations pédagogiques, en concertations avec les familles et soutien aux enfants.

L'école s'associe à la vie de la commune, dans la mesure où il y a corrélation avec les programmes scolaires.

Ainsi, une demande de classe à projet artistique a été élaborée dans le but de participer à la biennale de la sculpture, une correspondance scolaire va se faire avec la Belgique et



l'Angleterre.

Le projet d'école qui définit les orientations prises par

l'équipe pédagogique met l'accent sur l'ouverture culturelle, sur l'aide et le soutien pour la réussite des élèves, sur la maîtrise des stratégies d'apprentissage et sur le développement du goût de l'effort.

La Directrice
Anne GAGNEPAIN
03 80 21 72 28

L'ÉCOLE MATERNELLE

L'école maternelle est composée de 3 classes accueillant 76 enfants.

NOtre projet d'école porte sur le langage. En effet, cet objectif principal bien qu'étant omniprésent lors des activités proposées, fait l'objet d'attention particulière et de séquences spécifiques dans toutes les sections.

Lors des heures scolaires, une fois par semaine,

nous décloisonnerons c'est à dire que nous ouvrirons les classes pour obtenir de

Le dossier du sinistre de la place Cattin n'évolue pas aussi rapidement que nous le souhaiterions. Ce qui est sûr, c'est que beaucoup de gens travaillent. Le rapport de l'expert désigné par le président du tribunal administratif doit être distribué à toutes les parties concernées dans les prochains jours. Ce que nous pouvons peut-être dire aujourd'hui, c'est qu'une démolition partielle va être proposée. La maison des époux Thibert devrait être détruite. Celle des époux Courtois devrait être conservée. C'est malheureusement tout ce que nous savons.

Vous avez pu remarquer que nous avons sécurisé la zone avec des barrières opaques et solidaires afin de suspendre la surveillance de nuit et de repousser les photographes sans scrupules.

Une communication spécifique sera faite sur ce sujet dès que nous aurons des réponses aux questions que nous nous posons tous.





NOLAY

bulletin municipal

petits groupes et nous envisagerons de travailler le langage sous toutes ses formes : vocabulaire, construction de la phrase, articulation d'un récit, théâtre, création poétique .

Lors des heures d'aide personnalisée (2 fois 40mn les lundis et jeudis), nous nous attacherons à favoriser l'expression et la communication afin d'instaurer des relations confiantes propices aux échanges verbaux .

Le langage s'inscrira également en toile de fond dans le cadre de l'activité « art visuel » qui entraînera les 3 classes dans l'élaboration d'une construction en volume sur le thème des 4 éléments (air, terre, feu, eau). Cette sculpture sera exposée lors de la Biennale de sculpture qui se tiendra à Nolay du 27 juin au 12 juillet 2009.

Langage enfin et toujours en classe découverte « poney » prévue du 5 mai au 7 mai à St Léger sous Beuvray. Les enfants de Grande Section pourront à travers l'activité équestre impliquant un certain nombre d'apprentissages moteurs, apprendre un vocabulaire spécifique. La rédaction d'un journal fera le lien entre le langage oral et le langage écrit. Cette correspondance concrétise la liaison que l'école ma-

ternelle établit avec l'école élémentaire.

En effet, l'école maternelle est le lieu où les bases des apprentissages se construisent et s'intègrent chez l'enfant. Comment pourrait-il écrire s'il ne sait pas parler ! Comment lui serait-il possible d'accepter les contraintes scolaires s'il n'est pas socialisé, s'il n'a aucune expérience de la vie en collectivité !

Tous ces fondamentaux font les fondements de cette école qui, malheureusement, est menacée.

La Directrice
Corinne HUBIG
03 80 21 71 42

BILAN DE RENTRÉE AU COLLÈGE :

Le Collège Lazare Carnot compte à la rentrée 2008 135 élèves. C'est le même effectif qu'à la rentrée 2007 (durant l'année, il y avait eu une légère hausse et nous étions arrivés à 139).

Malgré cet effectif constant, la structure bénéficie d'une division

supplémentaire, soit deux 6è, deux 5è, deux 4è et une 3è. Les effectifs par classe sont de ce fait très confortables pour mener un travail de bonne qualité.

Cette rentrée scolaire a vu naître l'option Découverte Professionnelle 3h. Cette option proposée en 3è permet aux élèves de travailler autrement sur des projets dont ils sont eux-mêmes chevilles-ouvrières. Ils découvrent ainsi leur environnement socio- professionnel, les métiers, les entreprises, les formations ... et sont ainsi accompagnés par l'équipe enseignante dans le cheminement vers leur propre projet d'orientation.

Nouveauté cette année également l'accompagnement pédagogique. Au Collège Lazare Carnot, l'équipe a fait le choix de travailler sur les trois champs proposés : l'aide personnalisée aux élèves, les activités sportives et le développement des activités culturelles. Nous avons pour cela bénéficié de l'octroi d'un demi- poste

d'Assistant d'Education supplémentaire. Plusieurs activités voient le jour : la chorale, le théâtre, les échecs, le jardin botanique, le cirque, la solidarité, le développement durable et la patrimoine. Le tutorat entre élèves se poursuit et devrait prendre de l'ampleur. Une aide méthodologique est mise en place pour les classes de 6ème.

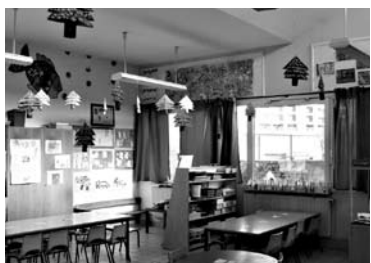
2007-2008 enfin sera l'année du 1er échange avec la Norvège, les jeunes norvégiens seront à Nolay du 12 au 24 octobre et les élèves français partiront à Brottum, près de Lillehammer du 16 au 27 mars.

RÉSULTATS ET ORIENTATION :

A la session de juin 2008, la réussite au brevet des Collèges s'élève à 89,6% dont 17 mentions, score légèrement supérieur au score départemental qui est de 88,96%.

Les orientations en fin de 3ème se répartissent ainsi : 60% en 2nde GT et 34% en 2nde professionnelle.

La Principale
Christiane DE LA GRANGE
03 80 21 71 93



SPECIAL ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE LAZARE CARNOT DE NOLAY

L'APE, qui compte une cinquantaine d'adhérents, a pour but de favoriser et développer les échanges entre les parents d'élèves, et les liens entre les parents et les établissements scolaires.

Les membres présents des listes aux élections de représentants de parents d'élèves pour les conseils des écoles et du collège. Les parents élus rédigent les comptes-rendus de ces réunions pour les transmettre à chaque famille.

L'association de Parents d'Élèves a mis en place l'aide aux devoirs destinée aux élèves de l'école primaire, et animée par des bénévoles une fois par semaine pour la troisième année consécutive. Chaque année, entre 15 et 20 enfants bénéficient de cette aide aux devoirs.

Enfin, deux jeunes bénévoles ont souhaité créer avec l'Association une activité danse, qui rencontre un vif succès, puisque

30 enfants sont inscrits pour l'année scolaire.

Pour rejoindre l'APE et participer ainsi activement à la scolarité de votre enfant, vous pouvez laisser un message à l'adresse suivante : apenolay@gmail.com, ou dans les boîtes aux lettres situées à l'entrée de l'école primaire et dans le hall du collège.

Frédérique MONNOT
03 85 91 17 74.

NOLAY RANDONNÉES PEDESTRES



« Marcher dans la nature, c'est comme se trouver dans une immense bibliothèque où chaque livre ne contiendrait que des phrases essentielles ».
Christian Bobin.

Née en 1997 de la simple envie de quelques uns de marcher ensemble de manière informelle, Nolay Randonnées Pédestres, association suivant la loi 1901 compte

aujourd'hui 40 adhérents.

Nolay Randonnées Pédestres organise, hors mois d'été, 20 sorties qui s'étalent sur une demi journée, une journée ou un week end (voir programme joint). A ces balades organisées à intervalles réguliers, se sont ajoutés la réception et l'accompagnement de groupes de marcheurs venus d'autres régions et la participation à une classe découverte nature de l'école primaire de Nolay. Nolay Randonnées Pédestres est aussi active lors de manifestations organisées par d'autres associations nolaytoises.

Nolay Randonnées Pédestres vous invite :

Ce club est ouvert à tous. Vous pouvez vous joindre au groupe. Le programme des sorties est affiché chez les commerçants nolaytois et à l'Office de Tourisme de Nolay.

« Si aucune activité sportive ne vous tente, essayez la marche. Elle raffermi le corps, tonifie le cœur, les artères et développe le « souffle » (Sophie Duméry, médecin de la commission médicale de la Fédération Française de randonnée pédestre)

Le Président :
Alain GUILLEMIN
03.80.21.73.38.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

	Date	Manifestation
OCTOBRE	Vendredi 31	Don du sang 8h30-11h30
NOVEMBRE	Dimanche 9	Randonnée ; Départ Mairie 14h
	Dimanche 23	Loto ADMR
	Dimanche 23	Randonnée le matin ; Départ Mairie 8h30
	Vendredi 28	Randonnée le matin ; Départ Mairie 8h30
DECEMBRE	Samedi 5	Téléthon
	Dimanche 7	Randonnée ; Départ Mairie 14h
	Dimanche 21	Noël de l'UCIA



TENNIS CLUB DE NOLAY

SAISON 2008 – 2009

Après avoir élu un nouveau bureau en septembre, l'association du Tennis Club de Nolay démarre cette nouvelle saison par la reprise des cours en groupe.

Les cours en salle ont donc débuté au COSEC le 13 octobre dernier, autour de Josiane PETITJEAN, initiatrice diplômée de la FFT.

Des séances d'une heure les lundis et mardis (17h30 - 21h30) sont déjà programmées pour 25 à 30 enfants (à partir de 4 ans), ado. et adultes de Nolay et des environs. D'autres cours peuvent encore être planifiés, le Tennis Club disposant de créneaux horaires en semaine ou même le week-end.

Pour plus d'information sur les modalités d'inscription, les places disponibles dans les groupes actuels, les horaires... vous pouvez contacter **Bruno VOILLOT** au **06-50-49-83-25**.

Les cours en extérieur sont bien sûr toujours à la disposition des adhérents tout au long de l'année.

L'organisation d'un tournoi

interne à Nolay au printemps est en projet. L'association souhaite s'appuyer sur

un

grand nombre d'adhérents (*inscrits en cours ou non*) pour donner le plus d'attrait possible à l'événement.

Le Tennis Club participera prochainement au Téléthon les 5 et 6 décembre.

Merci d'avance pour votre présence et votre soutien à ces manifestations à venir.

Sportivement

Le Président:
Bruno VOILLOT
06 50 49 83 25



ANCIENS

COMBATTANTS

Le président des Anciens Combattants P.G. - C.A.T.M. (*Prisonniers de Guerre 39/45 - Combattants Algérie, Tunisie, Maroc*) prie ses fidèles adhérent(e)s de bien vouloir faire l'impossible pour assister

aux commémorations du 90^{ème} anniversaire de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, le 11 novembre 1918.

Le Président
Jean-Claude Chaffin,
03 80 21 83 88

enseigner l'aïkido, le judo et la savate-boxe française.

Les cours ont lieu au gymnase du collège Lazare Carnot.

Aïkido : lundi à partir de 19h, pour les enfants à partir de 10 ans et les adultes,

Judo : mardi à partir de 17h15 pour les enfants, trois groupes successifs en fonction de l'âge,

Savate - Boxe française : vendredi à partir de 18h45 pour les adolescents et les adultes.

Les inscriptions sont possibles sur place aux heures de cours tout au long de l'année.

Le Président
Gérard FIRMIN
03 80 21 83 65

ECOLE

D'ARTS MARTIAUX DE NOLAY

L'Ecole d'Arts Martiaux de Nolay existe depuis 2001. Les sportifs viennent du canton de Nolay et des communes des alentours.

A l'heure actuelle, elle compte environ soixante-dix adhérents. Trois professeurs diplômés d'Etat y



ASSOCIATION ADMR DU CANTON DE NOLAY

Population concernée : personnes retraitées, handicapées et jeunes familles

HORAIRES ET PERMANENCE À NOLAY :

37 rue de la République

Lundi et vendredi :

9h15 – 12h15/12h45 – 16h45

Jedi :

9h15 – 12h15/12h45 – 15h45

HORAIRES ET PERMANENCE À BEAUNE :

ruelle de Morlot

Mardi : 9h – 12h/14h – 16h

ADMR DE NOLAY : UNE

AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

Une action généraliste qui touche l'ensemble de la population. Les offres de services proposées vont du simple ménage chez les couples actifs à des prestations plus complexes destinées à faire face à des difficultés liées à l'âge ou au handicap : ménage, courses, aide à la personne, téléassistance, garde à domicile, portage de repas, accueil de la petite enfance.

La Présidente
Florence AUBRUN MAUPOIL
03 80 21 79 18

US NOLAY

*Madame, Monsieur,
Aujourd'hui et surtout
demain l'arbitrage
deviendra l'une des
priorités de notre club de
football.*

Si le football n'a pas été inventé pour les arbitres, il ne peut y avoir de football sans arbitre et notre club ne pourra évoluer sereinement dans tous ses championnats de jeunes et séniors. Notre club est aujourd'hui et pour les années prochaines dans l'obligation de Détecter, Former, Recruter et Fidéliser des arbitres.

L'arbitrage est une excellente école de la vie. Il permet d'acquérir une maîtrise de soi qui conduit à faire face à son environnement et aux événements de la vie de tous les jours. C'est aussi une excellente opportunité de se créer une véritable



carrière sportive à part entière et d'être récompensé à chaque rencontre.

Le club vient de mettre en place une commission de « recrutement d'arbitres » destinée à Conseiller, Aider, Suivre et Former toutes les personnes (hommes et femmes) susceptibles d'être intéressées par la pratique de l'arbitrage.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, Claude MUZARD (responsable de la commission de recrutement de votre club (N° Tél. : 03 80 20 61 85 / 06 12 92 05 99)) se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous présenter en détails les nombreux avantages de la fonction d'arbitre de football.

Vous remerciant de votre attention,

Le Président
Joël BRUGNOT
03 80 21 83 37

VENEZ DÉCOUVRIR LE TIR À L'ARC

Les ARCHERS DU PAYS BEAUNOIS vous accueillent et vous invitent à venir pratiquer le tir à l'arc en club :

à Nolay, salle du COSEC, les jeudis soirs (18h30 - 20h00) et les samedis matin (10h00 - 12h00)

à Beaune, forum des sports, les mardis soirs (18h30 - 20h00) et les jeudis soirs (18h30 - 20h00)

Dominique MAGNIEN
03 80 21 86 08
e-mail:
archersdupaysbeaunois@orange.fr

NOLAY 2000

PÉTANQUE

C'est un club qui existe depuis plusieurs dizaines d'années. Aujourd'hui, il compte environ 35 à 40 licenciés. On peut jouer à la pétanque dès l'âge de 8 ans en Minimes, puis en Cadets et ensuite en Juniors avant de devenir Séniors puis Vétérans à 60 ans.

Le club dispute chaque année 6 championnats de Côte d'Or (Tête à Tête – doublette – doublette mixte – Triplette – Triplette mixte et Promotion). C'est un sport où il y a de plus en plus de femmes qui jouent. Chaque année, le club organise en juillet le Grand Prix de la ville de Nolay et en août, le Grand Prix du Conseil Général et quelques concours promotions.

La grande satisfaction du club est d'avoir des nouveaux locaux que l'on inaugurera au printemps prochain avec un Challenge ouvert à toutes les associations nolaytoises.

Nous vous invitons à venir nombreux rejoindre ce club où règne une bonne ambiance, où l'on peut jouer à tout âge et à tout moment, le terrain étant libre d'accès route de Couches.

Le club participe également au Championnat de Côte d'Or de deuxième division. (Poules de 8 clubs) et se classe 5^{ème} cette année.

Le Président
André LEBEAULT
03 80 21 71 78





Le Tennis de Table Nolay Passion fut créé en Janvier 2000. Après un démarrage en fanfare avec plus de 60 licenciés (4^{ème} club de Côte D'Or), il a atteint son rythme de croisière avec aujourd'hui une bonne trentaine de joueurs.



de compétiteurs de haut niveau. Quelques joueurs disputent aussi le championnat individuel.

Depuis sa création le TTNP a évolué : nous possédons 7 tables de très bonne qualité, ainsi que tout le matériel pour l'organisation des compétitions. Tout ceci occupe de la place et nous remercions la municipalité de nous mettre à disposition les locaux nécessaires.

Enfin, suite à une année de "repos", nous organiserons au printemps 2009 nos Rencontres Amicales où nous espérons accueillir toutes les personnes désireuses de passer une agréable journée en s'amusant.

Le Président
Serge CHAUDOUET
03 80 21 77 66

LE COMITÉ DES FÊTES DE NOLAY

est né le 13 décembre 1989. En 2009, nous fêterons donc son 20^{ème} anniversaire (les idées ne manquent pas).

AU fil des ans, l'équipe de bénévoles a essayé d'œuvrer pour apporter sa modeste contribution à l'animation de Nolay.

Grâce à la confiance de tous, nous maintenons positivement nos 3 manifestations annuelles : Marché aux Fleurs – Foire d'Artisanat – Fête du Livre et de l'écriture avec la fameuse dictée.

Avec plaisir nous accueillerons tous ceux qui souhaiteraient s'investir au sein de notre association.

La Présidente
depuis 20 ans...
Marie-Thérèse CARILLON
03 80 21 85 65

LE CLUB DE COUTURE NOLAYTOIS

existe depuis plus de 30 ans. Sous forme d'association il accueille en majorité des dames qui aiment coudre et créer mais les messieurs sont les bienvenus s'ils le souhaitent.

L club se réunit le jeudi après-midi à la mairie de Nolay dans une salle du rez-de-chaussée mise à sa disposition gracieusement par la Municipalité.

Les travaux se déroulent sous la houlette d'un professeur, Guillaume RENAULT, qui a un diplôme de haute couture, et qui a travaillé et travaille encore occasionnellement pour le couturier Christian Lacroix.

Il n'est pas nécessaire de savoir coudre pour rejoindre

le club : il faut avoir envie de réaliser un ouvrage, un vêtement, un objet de décoration. Le club dispose de deux machines à coudre et de deux surjeteuses. On peut aussi apporter sa propre machine. Les conseils sont personnalisés, chacun travaille à son rythme, les plus compétentes apportent leur aide aux débutantes... Le tout dans une atmosphère bon enfant où l'on peut échanger idées et recettes de cuisine Vers 16H30 on boit une tasse de thé et on déguste les gourmandises préparées par les unes et les autres à tour de rôle... Et si l'on ne sait pas faire des gâteaux on pourra participer à la convivialité en apportant du thé, des noix, des fruits du jardin...

Quelquefois dans l'année, un petit voyage est organisé pour visiter un musée ou un salon en relation avec la couture...

Vous avez envie d'apprendre à coudre ? de retoucher un vêtement ? de créer une robe ou un pantalon à partir d'un modèle que vous avez vu dans un journal ? (**Le club dispose de plus de 100 patrons différents qui peuvent être adaptés à votre taille.**)

Venez nous rejoindre dès maintenant

VENEZ VOUS RENSEIGNER... à la Mairie jeudi après-midi de 14h30 à 19h,

La Présidente
Monique MONNOT
03 85 91 11 25

BISCB

La 3^{ème} édition de la Biennale Internationale de Sculpture Contemporaine en Bourgogne aura lieu l'été prochain du 27 juin au 12 juillet.

Cette manifestation qui consiste à présenter gratuitement plusieurs cen-

taines d'œuvres réparties sur différents sites fermés et dans les rues de notre ville avait séduit de nombreux visiteurs lors des 2 premières éditions en 2005 et 2007.

De plus, des animations visuelles ou musicales seront organisées en parallèle pour

agrémenter les week-end durant l'exposition.

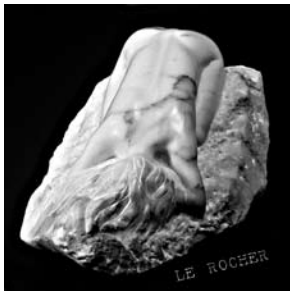
La sélection des artistes est ouverte et la qualité du travail des premiers inscrits démontre l'intérêt qu'a suscité notre exposition dans les milieux artistiques nationaux et internationaux.

L'art est difficile, et sa promotion tout autant. Aussi nous espérons que chaque nolaytois sera un relais permettant de faire connaître notre manifestation au plus grand nombre.

Si vous souhaitez nous aider plus activement, n'hésitez pas à

nous contacter

Le Président
Michel BOIGUES
03 80 21 21 85 71



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE

Parmi ses nombreuses associations, Nolay en compte une un peu particulière. Ni on y chante, ni on y danse, mais on vient pour « Donner Son Sang ».

Tout un chacun connaît au moins un proche qui a eu un jour besoin d'une transfusion sanguine au cours d'un accident ou d'une opération. Pour faire face aux très nombreuses demandes, il nous faut des poches de sang !

Notre association qui compte une cinquantaine de donneurs à un besoin

urgent de nouveaux donneurs, aussi nous faisons appel aux jeunes qui pourront assurer la relève. Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes en bonne santé, n'hésitez plus et faites le geste qui sauvera.

Les principes d'éthiques des donneurs sont les suivants : VOLONTARIAT – ANONYMAT – BÉNÉVOLAT et NON PROFIT.

Ce qui fait la très bonne qualité du Don du Sang en France.

Pour 2009 les dons auront lieu aux dates suivantes à la salle du COSEC de 8h30 à 11h30 :

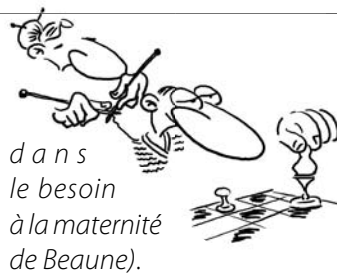
• 27 Février • 15 Mai
• 31 Juillet • 30 Octobre
Après chaque don, un sympathique Casse-Croûte vous est offert.

La Présidente
Ginette LIMOGE
03 85 91 12 03

CLUB DES AMIS DE LA COZANNE

Comme la plupart des associations, le club des Amis de la Cozanne a repris ses activités et les adhérents, environs 70, ont renoué avec plaisir avec les rendez-vous hebdomadaires du mardi après-midi, à la salle sœur Sophie.

Chacun se retrouve pour quelques heures de détente autour d'un bon goûter, à partager des jeux de société, ou bien à réaliser des tricots (principalement des layettes destinées à des nouveau-nés



dans le besoin à la maternité de Beaune).

la Présidente,
Marie-Josèphe JOUY
03 80 21 79 42

CLUB INFORMATIQUE

Le Club Informatique a repris son activité dans une ambiance décontractée. Carine, notre sympathique animatrice dispense des cours accessibles à tous.

Gageons que cette année encore le langage informatique n'aura presque plus de secrets pour les adhérents.

La Présidente,
Marie-Laure NUZILLAT
03 80 21 86 04

SECOURS CATHOLIQUE

Une nouvelle équipe du secours catholique vient tout juste d'être constituée.

Nous vous communiquerons les noms de chacun et les projets dès que possible.

La Présidente
Marie-Claude PERNET
03 80 21 7740





NOLAY

bulletin municipal

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX NOLAY (LES A.V.N.)

Il y a - mais oui ! - quarante ans qu'est née l'Association des Amis du Vieux Nolay (les A.V.N.) ! ... du Nolay d'autrefois avec ses gloires humaines – Lazare Carnot, l'organisateur de la Victoire – son fils aîné Sadi, inventeur précurseur du second principe des lois de la thermodynamique qui révolutionna les sciences modernes - le Président Sadi Carnot, assassiné à Lyon en 1894 – Alice Poulleau qui, avant tous les autres, même actuels, avait compris les mystères du Proche-Orient. A côté d'eux, dans le musée de l'association, d'autres gloires : l'architecture, les vieux commerces et métiers, les traditions, bref, tout ce qui n'est enseigné et illustré nulle part ailleurs ! Même notre mère la Terre est présente avec une section de paléontologie local particulièrement riche.

A lors ? Les A.V.N. un musée ? le 38^{ème} Salon de Peinture, chaque année plus sollicité par les peintres prouve que non. Les circuits d'une journée tout à la fois commentés au fil de la route

dans tous les secteurs : histoire, architecture, géologie, anecdotes, etc. constituent une exclusivité régionale. Faut-il parler aussi de nos dialogues-conférences suivis d'un repas amical, une autre originalité A.V.N., ou également de nos conférences comme la prochaine, en

projet, qui nous dira comment vivaient, survivaient et trop souvent disparaissent les gens de Nolay pendant la dernière guerre.

Mais les associations meurent parfois si la relève des bonnes volontés n'est pas assurée... Nous avons besoin de vous ! Venez pour

que survivent la mémoire et les activités culturelles de Nolay. Nous serons là pour vous accueillir chaleureusement, soyez-en sûrs !

La Présidente
Geneviève COCHET
03 80 21 79 04

ÉLAN NOLAY

Cette année, comme en 2006, l'Élan Nolaytois organise les défis du

Téléthon et comme en 2006, les épreuves sportives proposées auront lieu au COSEC le samedi 5 décembre 2008

COMITÉ D'ANIMATIONS CULTURELLES DU CHAUVELOT

Comme tous les ans à la même époque, le Comité d'Animations Culturelles du Chauvelot reprend ses activités le mercredi 15 octobre à 14 heures dans la salle R. Barnay, prêtée gracieusement par la direction de la Maison de Retraite de Nolay.

C réé en 1996 et composé d'une dizaine de bénévoles qui réalisent des travaux de couture de peinture, de broderie... vendus au cours d'une kermesse annuelle et dont le bénéfice profite aux résidents.

Les dames désireuses de consacrer quelques heures à notre association qui se réunit tous les mercredi de 14h à 16h sont les bienvenues et nous les invitons à prendre contact avec la Présidente.

la Présidente
Andrée BOGUET
03 85 91 14 34

C m a r d i 14 octobre, s'est tenue une première réunion à l'initiative de Mme Gillot rassemblant les représentants des associations nolaytoises. Les grandes lignes de la manifestation ont été définies et nous nous dirigeons vers un challenge multi-sports par équipes où se mêleront adresse endurance solidarité et surtout bonne humeur.

Comme chacun sait, l'Élan est généreux et partagera cette organisation avec toutes les bonnes volontés. Déjà, les Arts Martiaux, le Club de Randonnée, le Tennis, le Tennis de Table, les Amis du Vieux Nolay, les Archers du Pays Beaunois, la Maison de Retraite, l'EAJ et la

commune de Nolay se sont proposés.

Toute aide sera précieuse, n'hésitez donc pas à nous contacter (Pascal Labranche 03 80 21 83 12), une seconde réunion est d'ores et déjà programmée le mardi 28 octobre à 19h00 à la mairie

Merci à tous,

LES DÉFIS DU TELETHON
LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2008
SALLE DU COSEC (Complexe sportif Jean-Marc BOIVIN)



Pascal LABRANCHE
03 80 21 83 12
labranchenko@wanadoo.fr



COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE, DES BUREAUX DE SERVICE AU PUBLIC ET DE 4 APPARTEMENTS

Le coût total des travaux est de **855994,61€** décomposé de la façon suivante.

1. COÛT BIBLIOTHÈQUE ET BUREAUX = 611689,46€ HT

- Subvention de l'état = **110088,93€**
 - Subvention de la région = **37020€**
 - Subvention du département = **171000€**
- Reste 611689.46€ – 318108.93€ = **293580,53€ HT**

Un emprunt a été contracté sur 25 ans qui implique un remboursement mensuel de **1134,07€**

Le département paie un loyer de **220,83€** mensuel pour la location des bureaux

Reste à la charge de la commune : 1134.07€ - 220.83€ = **913,24€/mois**

2. COÛT TOTAL DES 4 APPARTEMENTS = 244305.15€ HT

- Subvention de la région = 48861.03€
- Reste 244305.15 – 48861.03 = **195444.12€ HT**

Un emprunt a été contracté sur 25 ans qui implique un remboursement mensuel de **1599,21€**

Les 4 locataires paient un loyer de **1695€** (*Rappel : ce ne sont pas des logements sociaux mais à loyers libres*)

Reste au bénéfice de la commune : 1695€ - 1599€ = **95,79€/mois**

Ce calcul est effectué sur la base des loyers 2007. Ils évolueront chaque année.

RÉFECTION DE LA RUE DES PIERRES

- Dépense = **28743,1€ HT**
 - Subvention du département = **5400,62€**
- Reste à la charge de la commune **23342,48€**

ACHAT D'UN NOUVEAU TRACTEUR

Pour éviter d'engager des dépenses importantes sur l'un de nos tracteurs, il a été décidé de le remplacer par un véhicule d'occasion

- Dépense = **12000€ TTC**
 - Reprise de l'ancien = **1500€**
- Reste à la charge de la commune **10500€**

FEUX D'ARTIFICES

Comme chaque année, vous avez été nombreux à nous féliciter pour les feux d'artifices du 13 juillet

- Dépense **2700€ TTC** à la charge de la commune

Bulletin municipal n°1

Directeur de Publication :
Jean-Pascal MONIN

Rédaction :
Jean-Pascal MONIN, Anne GAGNEPAIN, Corinne HUBIG, Christiane DE LA GRANGE, Frédérique MONNOT, Alain GUILLEMIN, Bruno VOILLOT, Jean-Claude CHAFFIN, Gérard FIRMIN, Florence AUBRUN MAUPOIL, Joël BRUGNOT, Dominique MAGNIEN, André LEBEAULT, Serge CHAUDOUET, Marie-Thérèse CARILLON, Monique MONNOT, Michel BOIGUES, Ginette LIMOGES, Marie-Josèphe JOUY, Marie-Laure NUZILLAT, Marie-Claude PERNET, Geneviève COCHET, Andrée BOGUET, Pascal LABRANCHE, Jill LABRANCHE, Pierre BARBIERY, Martine TAUPENOT.

Photographies :
Jacques BARBRY,
Jill LABRANCHE.

Illustrations :
ESPÉRANTO

Maquette :
ESPÉRANTO



LES BRÈVES

Après 19 ans, Nathalie Langlois n'a pas souhaité renouveler le contrat de location du camping municipal. C'est l'ESAT le Mirande de Quetigny qui se voit confier cette gestion après avoir fait la meilleure proposition soit 8500€/an

Depuis le 16 octobre, Régis Prudhon a rejoint l'effectif des services techniques. Habitant à Cirey, Pompier volontaire à Nolay depuis plusieurs années, Régis aura pour tâche principale la conduite des engins : tractopelle, débroussailleuse... mais nous savons qu'il saura s'adapter aux autres missions qui lui seront confiées. Nous lui accordons toute notre confiance et nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous vous rappelons que les associations sont répertoriées sur le site www.nolay.fr. Chacun des articles que vous avez rédigés pour ce bulletin figurera sur ce site. Vous pouvez participer à son animation en apportant des photos, illustrations ou autres informations ponctuelles

LA FORÊT COMMUNALE DE NOLAY

La forêt Communale de Nolay représente une superficie de 115 hectares répartis sur Vauchignon et Nolay.

A QUOI SERT UNE FORÊT COMMUNALE ?

Pour des petites forêts comme celle de Nolay, la fonction principale

est d'ordre économique. Il s'agit d'un lieu d'exploitation dont la première source de revenus est la vente

de bois, soit pour le chauffage, soit pour la menuiserie, l'ébénisterie, la tonnellerie ou encore le papier. Une autre ressource financière vient de la chasse (loyer annuel) ainsi que des concessions pour des lignes électriques EDF qui payent une redevance annuelle.

En France, la forêt publique représente 25 % de la forêt Nationale, 40 % du volume de vente de bois et 50 % de la valeur de ces ventes.

Pour pouvoir fournir un bois de qualité, la forêt se doit d'être entretenue. Cet

entretien nécessite une gestion scrupuleuse pour permettre d'en conserver ou développer sa valeur et son rendement. Vu la vitesse de pousse d'un arbre, et sachant qu'un arbre tel que le chêne atteint sa maturité (prêt à la coupe) entre 150 et 180 ans, cela demande des projections et plans d'actions sur une trentaine d'année minimum.

QUI GÈRE LA FORÊT DE NOLAY ?

Il s'agit de l'Office National des Forêts (O.N.F.) qui est un

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 2 années d'excès d'eau ne permettent pas de sauver 1 an de sécheresse subi.
- Trop de gibier dans un bois empêche la régénération (les chevreuils mangent toutes les jeunes pousses).
- Une idée reçue: «une forêt bien entretenue est une forêt propre». Ainsi les feux de forêt pour brûler les branches après la coupe des arbres sont désormais interdits. Ces amas de branchages protègent en effet la faune (notamment les batraciens), favorisant la biodiversité et donc la régénération naturelle.

établissement public français chargé de la gestion des forêts publiques, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche



et du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

L'ONF est organisé sur le terrain en 10 directions territoriales, elles-mêmes subdivisées en agences,

dont celle de Bourgogne Sud. Interviennent ensuite les unités territoriales, dont la Côte et les hautes Côtes. Cette dernière emploie désormais 11 personnes. (NB: Mr Montagnon, garde forestier de Nolay nous a quittés pour une retraite bien méritée, après 30 ans d'imprégnation de la vie forestière nolaytoise)

COMMENT EST-ELLE GÉRÉE ?

La forêt de Nolay est composée pour l'essentiel de chênes, charmes et hêtres poussant sur des terrains très différents, issus de sous-sols calcaires (Vauchignon), gréseux (Lafarge-Saigey) et granitiques (Chatillon - Nolay), associée à une topographie très marquée (altitudes allant de 350 à 550 mètres avec de fortes dénivelées et des expositions variées).

La forêt est divisée en 35 parcelles. Chacune d'elle est étudiée en profondeur (du climat jusqu'au sous-sol), tous les arbres y sont comptés et répertoriés selon leur âge pour établir ce que l'O.N.F. appelle une carte de

peuplement. La bonne gestion d'une forêt est de proposer un équilibre

de la pyramide des âges des arbres (jeunes, moyens et mûrs). Cet équilibre s'obtient par le travail de la régénération d'une parcelle entière ou bien juste d'une petite partie. Le but recherché étant de rajeunir ou vieillir la parcelle selon les besoins.

La régénération forestière, c'est-à-dire la reproduction des arbres se fait selon deux approches:

* par rejets (ou drageons); cette méthode exploite la capacité de nombreuses essences de feuillus à rejeter à partir d'une souche.

On parle alors de régime de taillis.

* par semences; les arbres sont issus de semis. On parle alors de régime de futaie.

Aujourd'hui, un des gros problèmes que rencontre l'O.N.F. et donc la nature, est le réchauffement climatique qui va plus vite que la pousse des arbres. Il faut diversifier le peuplement avec des essences qui résistent à la sécheresse, tel l'Érable, le Hêtre ou le Merisier (ce qui a déjà été entrepris).

Outre sa fonction économique, la forêt, aussi petite soit-elle, tient un rôle écologique, apportant et régénérant l'oxygène que l'on respire. Et trois-

ANNONCE

Vous venez de vous installer à Nolay.

Nous aimerions vous souhaiter la bienvenue dans notre commune autour d'un pot d'accueil.

Pour vous inscrire, venez retirer un bulletin à la mairie.

ANNONCE

Pour toute souscription au livre: «Carnot l'enfant de Nolay» avant le 30 Novembre, à la librairie BOULEY; le livre est au prix de 26€ (le prix après souscription est de 32€).

Réédition du volume d'Henri Depasse consacré à Lazare Carnot, publié en 1883 et désormais introuvable dans son édition d'époque.

Cet ouvrage est l'un des plus vivants que l'on ait publié sur le sujet. La vie de Carnot vue par Depasse se lit comme un roman.



siè- me fonction importante, la forêt est un lieu privilégié de détente et de découverte de la faune et de la flore. Pour toutes ces bonnes raisons, il est donc nécessaire de la préserver mais aussi et surtout d'en profiter.

Jill LABRANCHE
03 80 21 79 41

LES BRÈVES

Un recensement démographique aura lieu en 2009, Mme Lelu, secrétaire générale, a été désignée coordinateur communal. Elle sera chargée d'encadrer les agents recenseurs recrutés à cette occasion.

Un diagnostic énergétique a été confié au SICECO (Syndicat Intercommunal des Collectivités Electrifiées de la Côte d'Or) sur tout notre patrimoine bâti et notre réseau d'éclairage public dans le but de le réduire les charges et de limiter les émissions de CO2

L'aménagement d'une structure d'accueil pour l'enfance et la petite enfance débutera prochainement dans les anciens locaux de la perception. Les travaux doivent être terminés pour la fin de l'année 2009.

Les sanitaires de l'école maternelle seront remplacés pendant les vacances de la Toussaint par l'EURL Noël Prudhon



LE TRANSPORT SCOLAIRE :

De compétence Communautaire, les transports scolaires ont été transférés du département de la Côte d'Or à la communauté ce qui n'a pas été sans provoquer quelques « bavures » à la dernière rentrée. Le Vice-Président Jean-Luc BECQUET en charge de cette compétence et les services travaillent toujours à une meilleure prise en compte de tous les enfants en essayant de ne pas faire exploser les coûts.

C'est l'occasion de rappeler à toutes les familles concernées que le coût du transport scolaire est de 990 euros par enfant des écoles primaires (élémentaire et maternelle) dont 96 euros à la charge des communes de résidence et que le reste est pris en charge par la communauté.

ENFANCE ET FAMILLE :

Le Conseil Communautaire de septembre a décidé, après avis favorable des Commissions Action Sociale et finances, de proposer aux Communes la prise en charge, par la Communauté d'Agglomération, de plusieurs compétences relatives à l'enfance et à la famille.

PETITE ENFANCE :

En plus du R.A.M. (Relais Assistantes Maternelles) les crèches et les haltes garderies deviendraient communautaires le 1^{er} janvier 2009.

Ce sont donc toutes les structures d'accueil de la petite enfance qui seraient désormais gérées par la « Comm. d'Agglo ».

ACTIVITÉS EXTRA SCOLAIRES :

Les activités qui sont proposées aux enfants pendant les petites et les grandes vacances mais également les mercredis deviendraient communautaires le 1^{er} janvier 2009.

Les 14 centres de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) seraient donc gérés par la communauté avec le souci d'accueillir tous les enfants qui en feront la demande.

ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES :

Il s'agit là des garderies qui fonctionnent pendant les jours de classe, le matin, pendant l'inter-classe de midi et le soir après l'école.

Afin de respecter l'existant et les communes qui gèrent cette activité, la prise en charge de cette compétence n'aurait lieu qu'au 1^{er} septembre 2009 pour laisser le temps au comité de pilotage et aux

nes seront effectivement de compétence communautaire en 2009. Plusieurs comités de pilotage travailleront alors dans le respect d'une charte qui fixe les objectifs à atteindre dans les années à venir. C'est un superbe challenge pour tous ceux qui croient que la communauté peut apporter beaucoup dans ce domaine aussi sensible que l'enfance et la famille.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs, du territoire de la communauté d'agglomération, recevant les scolaires ont été classés d'intérêt communautaire.

ANNONCE

Nous donnons rendez-vous au prochain numéro aux associations qui, faute de temps, n'ont pu s'exprimer dans ces colonnes et leur rappelons que nolay.fr est à leur disposition tous les jours de l'année pour leurs annonces.

commissions de réfléchir et de travailler en concertation avec les élus, les techniciens et les grands services.

Si les Conseils Municipaux sont majoritairement d'accord dans les 3 mois à venir, cet ensemble d'activités qui concernent toutes les familles de nos 54 commu-

Depuis le 1^{er} septembre 2008, celui de Nolay, le complexe Jean Marc Boivin (COSEC et terrain de football) est désormais de la compétence de la « Comm. d'Agglo ».

La commune de Nolay reste propriétaire mais les frais de fonctionnement et de personnel sont en partie pris en charge par la collectivité. La commission qui s'occupe de la repartition des charges transférées se réunit au début du mois de novembre pour débattre des parts de chacun.

Pierre BARBIERY



Les bons gestes pour préserver l'environnement

Chacun peut participer à l'effort de dépollution des eaux usées en adoptant les bons réflexes pour préserver l'environnement



Ne jetez pas les lingettes, même biodégradables, dans les toilettes.

Votre évier ou vos toilettes ne sont pas une poubelle ! Il ne faut y jeter ni substances chimiques ou toxiques (peintures, colles, solvants, décapants...), ni huiles de vidange ou de friture, ni lingettes.

Ces produits pourraient être dangereux pour le personnel d'entretien des réseaux et risqueraient de dégrader les installations d'assainissement

Les gestes à éviter

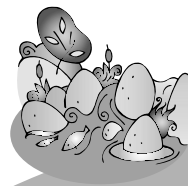
Ne lavez pas votre voiture en pleine nature ou dans la rue mais plutôt dans un lieu permettant de récupérer les eaux usées (stations service, garages, stations de lavage).

En effet, les hydrocarbures et détergents sont polluants et ne doivent pas être rejetés directement dans un ruisseau ou dans un collecteur d'eaux pluviales avant un traitement spécifique.



N'oubliez pas !

Respecter ces conseils et la réglementation en vigueur, c'est adopter une attitude éco-citoyenne.



LES GESTES ECO-CITOYENS

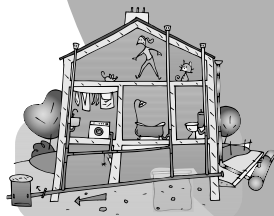
Pour préserver l'environnement, ne jetez pas de produits polluants dans les évier, les toilettes ou les lavabos.

Quelques conseils :

- Une pente constante des canalisations doit être conservée afin de permettre une bonne évacuation des eaux vers le collecteur.
- Vous devez vous assurer de l'étanchéité de vos canalisations : votre réseau d'eaux usées ne doit pas véhiculer d'eaux pluviales, ni drainer votre terrain.
- Vous devez aussi vous protéger contre tout reflux d'eaux usées en provenance du réseau public (dispositif anti-refoulement de type clapet, notamment lorsque vous disposez d'un sous-sol ou d'une cave).
- En cas de problèmes d'odeurs, vérifiez la pente des canalisations, les siphons, la ventilation installée sur vos colonnes d'eau.

Ne jetez pas :

- Les lingettes, même biodégradables, couches-culottes, protections périodiques, cotons-tiges.
- Les hydrocarbures, essence à détacher, essence de térébenthine, etc.
- Les huiles de vidange neuves ou usées.
- Les acides, cyanures, sulfures, substances toxiques ou inflammables.
- Les médicaments périmés ou entamés (renseignez-vous auprès de votre pharmacien).
- Les restes de désherbants ou d'engrais.
- Les fonds de peintures ou de vernis.
- Les insecticides domestiques, produits de lutte contre les xylophages, taupicides, raticides...
- Tout corps solide pouvant obstruer le réseau.



RAPPEL CONCERNANT LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis septembre 2008 le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mardi et le jeudi matin. Petit changement : vous pouvez déposer vos deux poubelles (celle au couvercle jaune et celle au couvercle lie de vin) à chaque passage.

Donnons une deuxième vie à nos appareils usages.

Les appareils électriques et électroniques sont récupérés depuis le 1^{er} juillet à la déchèterie de Nolay. Attention, même en panne les appareils doivent être déposés propres et bien vidés de leur contenu.

AMPOULES

Pensez également à rapporter vos ampoules et néons à la déchèterie hormis les ampoules halogènes et à filament qui ne sont pas recyclées mais qui peuvent être jetées dans la poubelle « classique ».

AVEC VOUS POUR UN ENVIRONNEMENT DURABLE.

Martine Taupenot,



NOLAY

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOULEY Alice

PERNET-REGNAULT Suzanne, Roxane, Romaïssa

MELQUIOT- JEAN Nino, Marie-louise, Olga

MARIAGES

Catherine, Suzanne **TISSOT** – Claude, André **LEGER**

Vanessa, Sonia **DELOURME** – Nicolas, François, Christian

TISSIER

Maryline **NIDIAU** – Lionel, Bruno **FOURRIER**

Virginie, Alice, Raymonde **MOINE** – Jacky, Pascal **AFOY**

DÉCÈS

CHAMOY Pierre, Marcel, Paul

SAUVAGEOT Joseph, Victor

DEHAYES Michaël

TISSOT Catherine, Suzanne épouse **LEGER**

TAUPENOT Odette, Marie, Alice épouse **BELORGEY**

PRADEL Andrée, Jeanne épouse **FICHOT**

VONARBURG Joham

LARUE Simone épouse **LAGOUREAU**

TRUCHOT Marie-Rose, Henriette épouse **DEMARTINECOURT**

DESBOIS Marie-Thérèse épouse **BIDAULT**

VAUDIAUX Michel, Jean

MENEY Marie-Rose épouse **BACHELET**

BERRY Jacqueline, Irma, Paulette épouse **MARTIN**

KILANI Ben Mohamed

CORDIER Marius, Jean, Clovis

